

Limited Warranty
Homestyle and Commercial
Automatic Topload Washer, Single and Stacked Electric or Gas Dryer,
Frontload Washer or Stacked Washer/Dryer

I. WHAT THIS LIMITED WARRANTY COVERS AND FOR HOW LONG.

Alliance Laundry Systems LLC, Ripon, WI 54971 extends this warranty to the first owner, or by warranty transfer to a new owner, of an Alliance Laundry Systems Automatic Topload Washer, Single and Stacked Electric or Gas Dryer, Frontload Washer or Stacked Washer/Dryer.

Alliance Laundry Systems will repair or replace, free of charge, any part which fails as a result of a defect in material or workmanship for the period shown, after the date of original installation.

LIMITED PARTS WARRANTY (Parts only)

- Any part of the unit during the first three years (36 months).*
- The Topload washer transmission assembly during the first five years (60 months).
- The Frontload washer cylinder bearings and bearing seal assembly during the first five years (60 months).*
- The base assembly and cabinet assembly, including top, lid and door, against rust from the inside out during the first five years (60 months).
- The stainless steel wash tub (Topload Washer) or stainless steel inner cylinder (Frontload Washer) for the life of the washer against rust.

NOTE: For products that are not registered within the first year after shipment, warranty coverage will begin 30 days after shipment for North American shipments and 180 days after shipment for international shipments.

II. WHAT THIS LIMITED WARRANTY DOES NOT COVER.

Alliance Laundry Systems will not provide a replacement of any part which fails for reasons other than defective material or workmanship. This includes, but is not limited to, failure as a result of abuse, misuse, improper installation, transportation damage and chemical damage.

Alliance Laundry Systems will not pay labor and transportation charges incurred in the replacement of any part.

Alliance Laundry Systems is not responsible for clothing or machine damage caused by foreign objects placed in unit.

Alliance Laundry Systems is not responsible for damage resulting from worn or cracked washer hoses.

Alliance Laundry Systems is not responsible for any consequential damage resulting from any malfunction.

Alliance Laundry Systems shall not be responsible for, and rejects liability for any part failure if such failure is due to an act of God, natural disaster, vandalism, intentional infliction of damage or dereliction.

Alliance Laundry Systems shall not be responsible for freight or transportation costs of any part covered under the terms of the product warranty.

III. HOW TO OBTAIN REPLACEMENT PARTS UNDER THIS LIMITED WARRANTY.

Parts which fail within the warranty period must be ordered from your local authorized Alliance Laundry Systems parts source. Proof of purchase, model number, serial number and the defective part (part return – USA only) are required in order to obtain credit.

* Frontload Washer or Stacked Washer/Dryer installed in On Premises Laundry (OPL) applications are under one-year (12 months) parts only warranty for entire product. Examples of OPL installations include, but are not limited to, prisons, detention centers, military bases, salons, hotels and fitness centers.

IMPORTANT: Outside the USA this limited warranty may not be applicable. Consult your authorized Alliance Laundry Systems distributor or route operator regarding the applicability, if any, of warranty coverage to you.



Alliance Laundry Systems LLC
Ripon, WI 54971

Part No. 200582R9
January 2010

Garantie limitée Domestique et Commercial

**Machine à laver à chargement par le dessus, sècheuse simple et superposée,
électrique ou à gaz, machine à laver à chargement frontal ou
laveuse-sècheuse superposées**

I. CE QUI EST COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET DURÉE DE LA GARANTIE.

Alliance Laundry Systems LLC, Ripon, WI 54971 donne cette garantie au propriétaire initial ou, par le transfert de la garantie, au nouveau propriétaire d'une machine à laver à chargement par le dessus, d'une sècheuse simple et superposée, électrique ou à gaz, d'une machine à laver à chargement frontal ou d'une laveuse et d'une sècheuse superposées.

Alliance Laundry Systems réparera ou remplacera sans frais toute pièce qui fait défaut pendant la période indiquée après la date d'installation initiale, si la défectuosité est due à des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre.

GARANTIE LIMITÉE SUR LES PIÈCES (pièces uniquement)

- Toute pièce de la laveuse-essoreuse pendant les trois premières années (36 mois).
- L'assemblage transmission de la machine à laver à chargement par le dessus : les cinq premières années (60 mois).
- Les roulements du cylindre et l'assemblage joint de roulement de la machine à laver à chargement frontal pendant les cinq premières années (60 mois).
- L'assemblage de la base et du bâti, y compris le dessus, le couvercle et la porte, contre la rouille de l'intérieur : les cinq premières années (60 mois).
- La cuve de lavage en acier inoxydable (machine à laver à chargement par le dessus) ou le cylindre intérieur en acier inoxydable (machine à laver à chargement frontal) : la durée de vie de la machine à laver contre la rouille.

NOTE: Produits non enregistrés avant la fin de la première année suivant l'expédition : la période couverte par la garantie commence 30 jours après l'expédition pour les produits expédiés en Amérique du Nord et 180 jours après l'expédition pour les produits expédiés à l'étranger.

II. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Alliance Laundry Systems ne remplacera aucune pièce dont la défectuosité est due à des raisons autres que des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre. Il s'agit notamment, mais sans limitation, d'une défaillance résultant d'abus, de mauvais usage ou d'une installation inadéquate, de dommages causés pendant le transport et de dommages causés par des produits chimiques.

Alliance Laundry Systems ne paiera pas les frais de main-d'œuvre et de transport pour le remplacement de pièces.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages causés aux vêtements ou à l'appareil par des objets étrangers placés dans l'unité.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages résultant de tuyaux de machine à laver qui sont usés ou fendillés.

Alliance Laundry Systems n'est pas responsable des dommages indirects résultant d'une défaillance.

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable et nie toute responsabilité pour la défaillance d'une pièce si la défaillance est causée par un cas fortuit, une catastrophe naturelle, un acte de vandalisme, des dommages intentionnels ou l'abandon.

Alliance Laundry Systems ne saurait être tenue responsable des frais de transport des pièces couvertes par la garantie des produits.

III. OBTENIR DES PIÈCES DE RECHANGE EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Les pièces qui deviennent défectueuses pendant la période de garantie doivent être commandées auprès du concessionnaire local autorisé d'Alliance Laundry Systems. Une preuve d'achat, le numéro de modèle, le numéro de série et la pièce défectueuse (le retour de la pièce est requis aux É.-U. uniquement) sont nécessaires pour obtenir un crédit.

* Machine à laver à chargement frontal ou machine à laver et sècheuse superposées, utilisées dans des buanderies installées dans certains établissements : garantie d'un an (12 mois) sur les pièces seulement pour l'ensemble des appareils. À titre d'exemples d'établissements où des buanderies peuvent être installées, mentionnons, sans limitation : des prisons, des centres de détention, des bases militaires, des salons, des hôtels et des centres de conditionnement physique.

IMPORTANT : Cette garantie peut ne pas être applicable à l'extérieur des États-Unis d'Amérique. Veuillez consulter le distributeur autorisé de produits Alliance Laundry Systems ou le fournisseur de services de location et d'entretien de machines pour savoir quelle est la garantie qui s'applique à vous.



Alliance Laundry Systems LLC
Ripon, WI 54971

Part No. 200582R9QU
Janvier 2010